

GESTION PREVISIONNELLE - INTRODUCTION

- **Objectif(s) :**
 - **Présentation de la gestion prévisionnelle.**
- **Pré requis :**
 - **Principes comptables,**
 - **Connaissances du fonctionnement des entreprises.**
- **Modalités :**
 - **Principes,**
 - **Schéma.**

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1. LE CONTRÔLE D'UNE ORGANISATION.....	2
1.1. Présentation.	2
1.2. Information et pilotage.	2
1.3. Planification-contrôle.....	2
1.3.1. Principes.	2
1.3.2. Outils.....	3
Chapitre 2. LA GESTION PREVISIONNELLE.....	3
2.1. Présentation.	3
2.2. Phases.	4

Chapitre 1. LE CONTRÔLE D'UNE ORGANISATION.

1.1. Présentation.

Le contrôle est la fonction de vigilance chargée de *vérifier que les résultats* et l'utilisation des ressources sont adaptés aux *objectifs* définis.

Le contrôle fait partie intégrante du système de pilotage de l'entreprise.

Il se situe sur plusieurs plans :

- contrôle du choix des objectifs,
- contrôle de la réalisation des objectifs.

Il existe donc plusieurs niveaux de contrôle.

Le contrôle stratégique doit s'assurer de la pertinence des choix à long terme

Le contrôle de gestion a pour mission d'élaborer des objectifs à moyen et à court termes.

Le contrôle de l'exécution des décisions s'effectue au quotidien.

Par conséquent, le pilotage d'une organisation compte à la fois des activités :

- de planification des projets,
- d'organisation des activités,
- d'impulsion des tâches,
- et de contrôle.

1.2. Information et pilotage.

Le système d'information doit permettre la surveillance de l'environnement, l'enregistrement, la mesure et l'analyse des opérations réalisées.

Il inclut deux sous systèmes :

- le système d'information stratégique (SIS) ;
- le système d'information de gestion (SIG).

Le système d'information de gestion a pour rôle de fournir des informations fiables au système de pilotage.

Il peut comprendre :

- une comptabilité de gestion pour l'évaluation et la surveillance des coûts regroupant :
 - comptabilité de gestion,
 - coûts préétablis,
 - gestion prévisionnelle,
 - gestion budgétaire.
- un système d'information sur la qualité ;
- un système de suivi des dates et des délais.

1.3. Planification-contrôle.

1.3.1. Principes.

Dans les grandes entreprises, le système de planification-contrôle est composé de :

- une planification stratégique des options fondamentales ;
- un plan opérationnel à moyen et long termes des actions et des moyens ;
- un processus de mesure et de contrôle des résultats par rapport aux objectifs.

Selon le Plan Comptable Général «le contrôle de gestion est composé par l'ensemble des dispositions prises pour fournir aux dirigeants et aux divers responsables des données chiffrées périodiques caractérisant la marche de l'entreprise. Leur comparaison avec des données passées ou

prévues peut, le cas échéant, inciter les dirigeants à déclencher rapidement les mesures correctives appropriées. »

1.3.2. Outils.

Le contrôle de gestion dispose de différents outils :

- Outils de **mesures des performances** :
 - références à des normes ;
 - critères d'efficacité du type « les objectifs sont ils atteints ? » ;
 - critère d'efficience mettant en relation les objectifs et les ressources nécessaires.
- Outils de **suivi** et de **contrôle** :
 - comptabilité de gestion ;
 - gestion prévisionnelle ;
 - tableau de bord, ...
- Outils d'**aide à la décision** :
 - moyens informatiques (matériels et logiciels) ;
 - statistiques ;
 - modèles ;
 - simulations ;
 - systèmes experts ;
 - recherche opérationnelle, ...

Chapitre 2. LA GESTION PREVISIONNELLE.

2.1. Présentation.

Le PCG la définit la gestion comme « *la mise en œuvre des ressources de l'entreprise en vue d'atteindre les objectifs préalablement fixés dans le cadre d'une politique déterminée* »

La gestion regroupe :

- **la gestion prévisionnelle** traduisant les activités futures de l'entreprise et les moyens retenus pour atteindre les objectifs ;
- **la gestion budgétaire** chargée d'élaborer des budgets c'est à dire des prévisions d'actions chiffrées en fonction des décisions prises.

Les données utilisées proviennent :

- de la **comptabilité financière** ;
- de la **comptabilité de gestion** :
 - à priori : méthode des coûts préétablis,
 - à posteriori : méthode des coûts réels.
- des **statistiques**.

2.2. Phases.

LES DIFFERENTES PHASES DE LA GESTION PREVISIONNELLE

